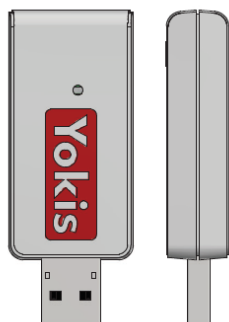


NOTICE D'INSTALLATION DYHBS AVEC MONITEUR



CONFORME À LA LOI ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



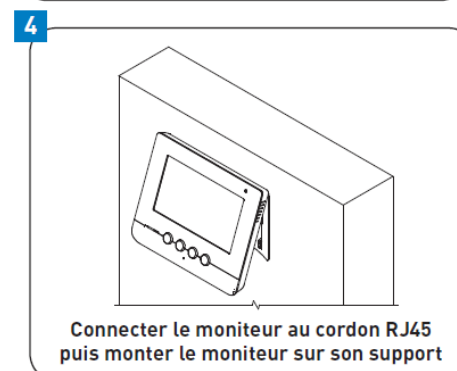
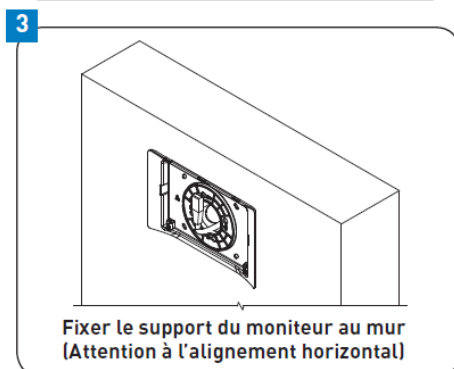
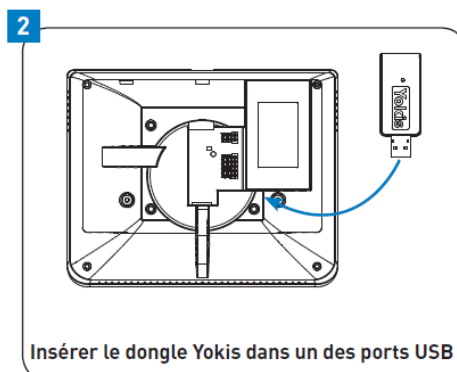
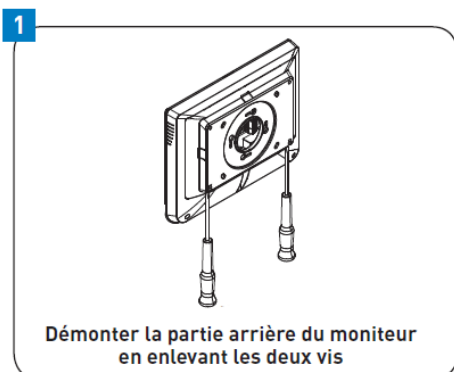
SOMMAIRE

- DESCRIPTIF..... P.1
- MONTAGE DANS LE MONITEUR..... P.1
- PARAMERAGE DANS YPRO..... P.2
- PARAMETRAGE MONITEUR..... P.4
- GARANTIE..... P.6

DESCRIPTIF

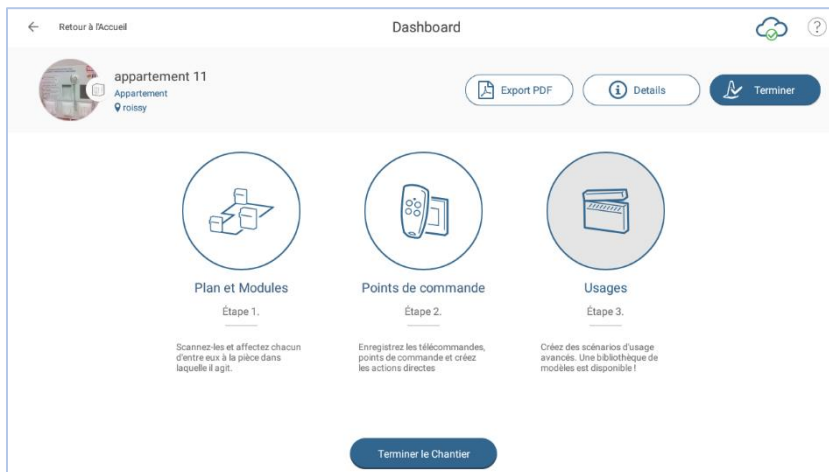
Le dongle DYHBS permet le pilotage en radio des micro-modules Yokis installés dans le logement depuis le moniteur Home Book System (MHBS). Il est ainsi possible de piloter jusqu'à 8 micro-modules ou groupes de micro-modules de manière indépendante.

MONTAGE DANS LE MONITEUR

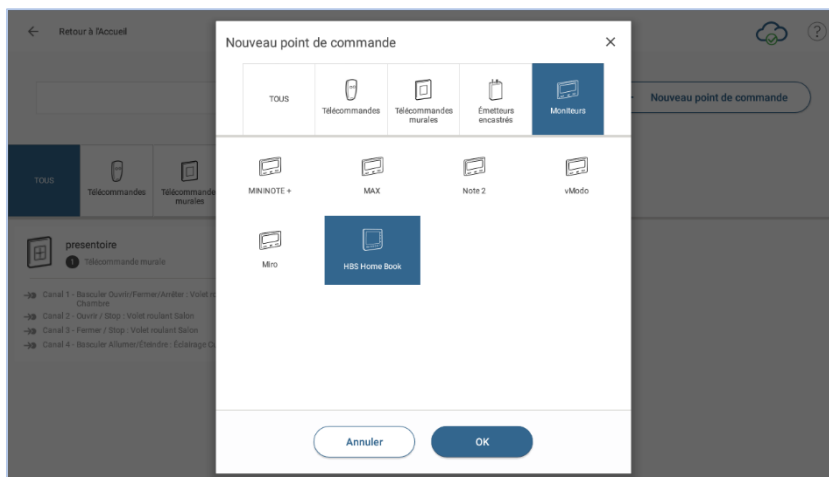


PARAMETAGE DANS YPRO

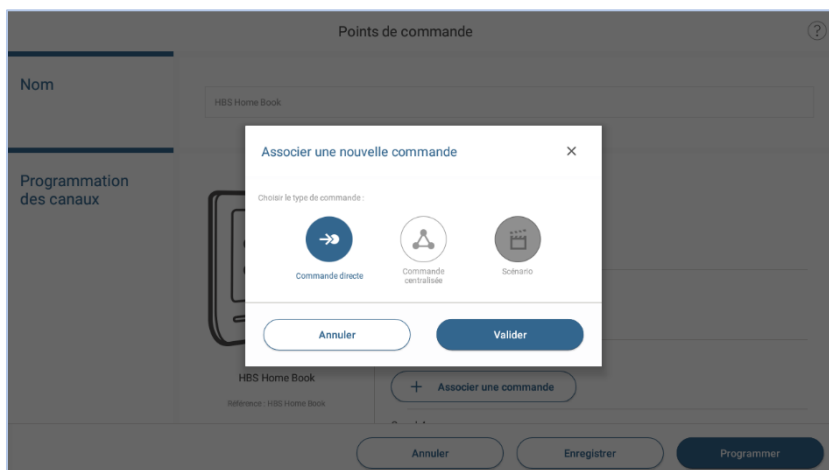
Brancher la Yokey à la tablette, ouvrir YPRO (version 1.10.1 ou supérieure) et sélectionner le chantier concerné. Puis, cliquer sur « points de commande ».



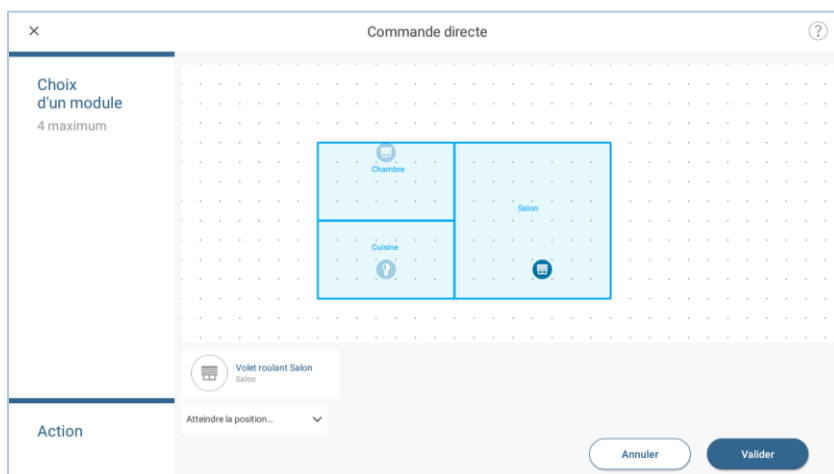
Cliquer sur « nouveau point de commande » et sélectionner l'onglet « moniteur », puis « HBS Home Book »



Cliquer ensuite sur « associer une commande » pour créer une commande directe, une commande centralisée ou un scénario puis valider.



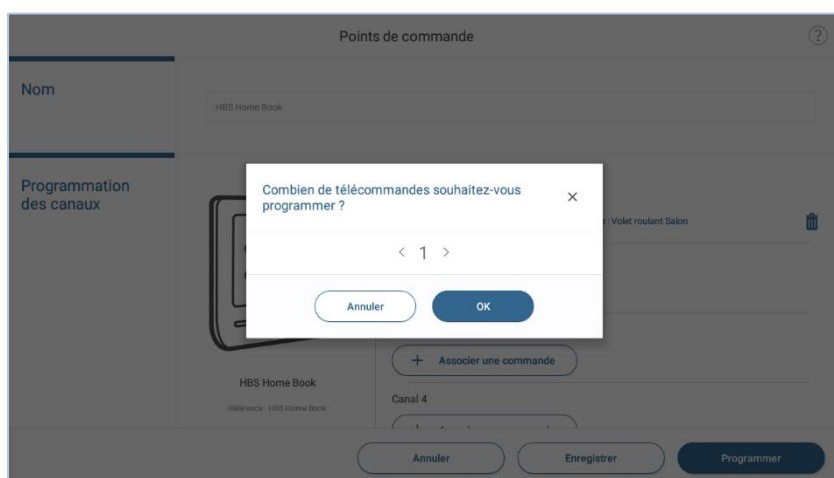
Cliquer sur les modules que vous souhaitez associer à cette commande puis cliquer sur valider



Une fois vos commandes créées (8 maximum), cliquer sur « programmer ».



Sélectionner le nombre de moniteurs dans l'appartement (1 par défaut), puis cliquer sur « OK ». Appuyer ensuite deux fois sur le bouton « clé » du moniteur pour l'associer.





Un message de confirmation apparaît sur l'écran du moniteur. Le moniteur HBS fait désormais partie des points de commande du chantier.

PARAMÉTRAGE MONITEUR



1
Ouvrir la page de paramétrage



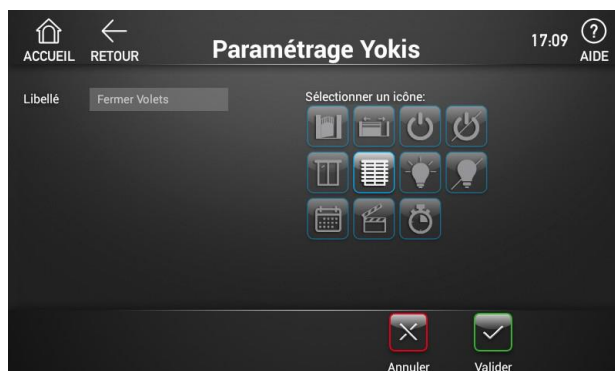
2
Puis ouvrir la page de « paramétrage d'installateur »

3. Ouvrir la page « paramétrage domotique »

4. Choisir « utiliser le système Yokis », puis cliquer sur « paramétrage actions » pour consulter la liste des scénarios yokis préconfigurés



5. Sélectionner les scénarios à afficher pour le résident. Cliquez sur un scénario pour modifier son libellé ou l'icône associée, puis valider.



GARANTIE

Nos matériels sont garantis vingt-quatre mois, à dater de la facture. La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation en nos ateliers du produit reconnu défectueux.

L'envoi du matériel s'effectue franco dans les deux sens. La garantie s'annule si le matériel a été réparé sans notre accord. La garantie du produit ne couvre pas les défauts découlant de l'utilisation inadéquate ou abusive du produit, d'un accident, d'un acte de négligence, d'une mauvaise manipulation, de produits mal entretenus, d'environnement inadéquat ou de l'usure due à l'usage normal.

Les distances (en particulier de lecture) indiquées dans la documentation se réfèrent à des essais effectués dans des milieux idéaux (essais laboratoire), par conséquent, elles sont considérées comme des données maximum indicatives en conditions optimales d'utilisations.

URMET FRANCE ne saurait être responsable des données techniques, ni être responsable des pertes ou dommages, indirects, spéciaux, conséquents ou fortuits (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, d'économies ou de données) découlant de quelque manière de l'utilisation des produits.

